

Principes de direction et de collaboration

Ernst Schweizer AG, Metallbau

Chères collaboratrices, chers collaborateurs, chers cadres,

Ensemble nous voulons atteindre des résultats positifs et renforcer continuellement nos quatre facteurs de succès Schweizer. La direction et la collaboration ont une influence directe primordiale. Si nous parvenons à améliorer durablement notre direction d'entreprise, nous pourrons recruter encore plus de collaborateurs et collaboratrices et gagner de nouveaux clients pour notre entreprise.

Une bonne gestion d'entreprise et une collaboration constructive imprègnent l'ambiance et la culture dans l'entreprise et contribuent à une plus grande satisfaction et à une meilleure efficacité de nos collaborateurs.

Nous vous remercions de la mise en application de ces dix principes et vous souhaitons beaucoup de plaisir et de succès.



Hans Ruedi Schweizer
Président du Conseil d'Administration



Markus Villiger
Directeur Personnel et Organisation

La conception positive de l'homme est une condition pour le succès

1^{er} principe directeur

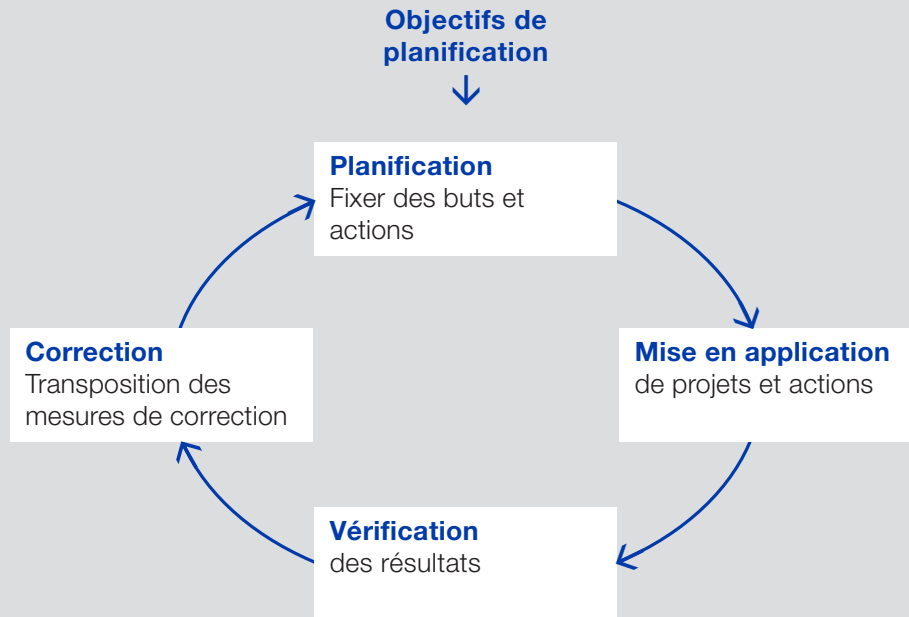
Notre comportement de direction se base sur la confiance en les capacités et la responsabilité propre de nos collaborateurs/trices.

Celui qui n'est pas capable de se diriger soi-même, n'est pas capable de diriger les autres.

2^e principe directeur

Nous remettons continuellement en question nos collaborateurs/trices comme nous-mêmes afin de mieux nous comprendre.

Nous tendons vers un comportement de direction conséquent et commun et nous nous orientons pour cela au cycle de direction:



Objectifs de planification

3^e principe directeur

Nous mettons en application les éléments-cadres tels que vision, stratégie et règles générales.

Planifier, fixer les buts et actions

4^e principe directeur

Avec nos collaborateurs/trices, nous convenons d'objectifs mesurables et constituons ensemble les conditions-cadres nécessaires pour les atteindre.

Transposition de projets et actions

5^e principe directeur

Nous soutenons activement les collaborateurs/trices lors de la transposition de leurs buts. Nous les informons en détail et encourageons l'action et l'esprit d'entreprise individuel.

Vérification des résultats

6^e principe directeur

Nous vérifions régulièrement si les buts ont été atteints. Nous reconnaissons les bons résultats.

Corriger, transposer des actions d'amélioration

7^e principe directeur

En cas de résultats insuffisants, nous fixons ensemble des mesures de correction et informons ouvertement sur les conséquences éventuelles.

Responsabilité propre et participation

Si nous basons notre comportement de direction sur le principe du cycle de direction, les 8^e et 9^e principes directeurs nous aideront à avoir des collaborateurs/trices qui participent et coopèrent activement.

8^e principe directeur

Nous faisons participer nos collaborateurs/trices à la solution de problèmes et au processus de décision et nous cherchons le consensus. Au cas où nous ne trouvons pas de consensus, nous informons sur la raison qui nous a amenés à notre décision.

9^e principe directeur

Nous déléguons à nos collaborateurs/trices les tâches ainsi que les responsabilités et les compétences nécessaires.

Nous agissons sans cesse et donnons l'exemple

Du fait de leur position, les cadres sont observés de leur environnement. Leur manière d'agir et leurs propos sont enregistrés et évalués de façon consciente ou inconsciente.

10^e principe directeur

Nous nous proposons en exemple vis-à-vis de nos collaborateurs et collaboratrices.



Ernst Schweizer AG, Metallbau
CH-8908 Hedingen
Téléphone +41 44 763 61 11
Téléfax +41 44 763 61 19
www.schweizer-metallbau.ch

Berne, Bienne, Coire,
Lausanne, Lucerne,
Möhlín, Soleure, St-Gall,
Zurich

Façades
Bois/Métal
Parois pliantes vitrées
Fenêtres et portes

Protections coupe-feu
Boîtes aux lettres
Eléments préfabriqués
Energie solaire